



Sainte-Tulle, le 8 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RETOURS D'EXPERIENCE DU PROGRAMME EUROPÉEN BIODIV'ALP

Projet PROBIODIV

OBJECTIF : PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ ALPINE



Les représentants des 4 partenaires



Les représentants des 3 entreprises

Inscrit dans le cadre du programme de coopération transfrontalière France-Italie INTERREG ALCOTRA*, le projet européen PROBIODIV ([PITEM Biodiv'ALP](#)) a permis de mobiliser cinq régions de France et d'Italie (Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligurie, Auvergne-Rhône-Alpes, Piémont et Vallée d'Aoste) pour protéger et valoriser la biodiversité des Alpes occidentales.

Lancé en 2019 ce projet PROBIODIV, auquel participent l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur), la CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les CCI territoriales des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et celle des Alpes-Maritimes, s'achèvera à la fin de l'année.

Il a eu pour point d'orgue la réunion de clôture à [l'Eco-campus Provence Formation](#) organisée le 8 décembre dernier. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur trois entreprises alpines qui, grâce à l'accompagnement effectué dans le cadre de ce projet, ont valorisé leurs démarches en faveur biodiversité, dans un objectif de *développement soutenable* de leur activité et du territoire :

- la **Brasserie Artisanale de Serre-Ponçon** (bières artisanales ni filtrées ni pasteurisées et brassées à l'eau des écrins / Chorges)
- la **Maison Bremond 1830** (Épicerie fine de Provence / Peyrius)
- l'**EPHREM** (manufacture de fours à bois et de fours à pain / Villeneuve)

Sélectionnées en fonction de leur secteur d'activité, différent et représentatif des départements sud-alpins, de leurs démarches RSE au sens large (participation à la formation RESEO notamment), ces entreprises, fondées au cœur de l'écosystème sud-alpin, ont, dans le cadre du projet PROBIODIV, bénéficié de 4 jours d'accompagnement structurés autour :

1. **d'une Fresque de la biodiversité** réalisée en collectif afin d'appréhender les enjeux globaux de sa préservation à l'Eco-Campus.
2. **d'un atelier** permettant de réaliser un état des lieux de leurs pratiques au niveau de la biodiversité dans les locaux de chaque entreprise
3. **d'une session de co-développement** afin d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre à court et moyen terme, appuyée sur une méthode d'innovation ouverte
4. **d'une formation** sur un thème choisi par chaque structure (en cours)

Effectué par la société alpine AVEQ, cet accompagnement sur mesure a permis de faire émerger des réflexions et une stratégie marketing spécifique à chacune des entreprises impliquées :

- **Pour la Maison Bremond** : une prise de conscience de la « valeur » de ses pratiques en matière de biodiversité, qu'elle met en avant désormais sur ses supports de communication, notamment via le portail emploi, où ses offres sont rédigées différemment, afin d'attirer les « bons profils » ;
- **Pour la Brasserie Artisanale de Serre-Ponçon** : l'intégration par l'équipe des conditions exceptionnelles dans lesquelles sont fabriqués les produits, avec désormais un positionnement qui met en avant la qualité de l'eau des Écrins utilisée dans la fabrication de ses bières ;
- **Pour l'EPHREM** : les nouveaux dirigeants souhaitent que le projet de création de tiers-lieu autour de la cuisine au feu de bois soit envisagé en mode startup et les ateliers de co-crédation ont permis aux équipes de poser un plan d'actions pour les actions en faveur de la biodiversité.

« La CCI de région a pour mission de coordonner et soutenir l'activité de 7 CCI territoriales (CCIT) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre du projet européen PROBIODIV - PITEM Biodiv'ALP – Programme Interreg Alcotra -, la CCI de région - délégataire de l'ARBE et partenaire du projet - a mis à disposition des 3 CCI territoriales implantées sur le territoire Alcotra, une expertise technique et opérationnelle en matière d'ingénierie et de pilotage de projets européens transnationaux au travers de l'identification des besoins de chacun, du déploiement et de la coordination d'actions répondant aux attentes de leur territoire. La CCI de région, la CCI territoriale des Alpes de Haute-Provence, la CCI des Hautes-Alpes ainsi que la CCI des Alpes-Maritimes ont ainsi travaillé ensemble et en étroite collaboration avec l'ARBE PACA, pour réaliser des réunions d'information, des ateliers de travail et des accompagnements d'entreprises visant à mettre en évidence, l'importance de leur environnement naturel sur leur activité économique, tel que la prise en compte d'espèces animales ou végétales lors d'une construction de bâtiment ou la manière de mieux communiquer sur la conception de produits respectant la nature. Dans un environnement dont les changements deviennent prégnants, le projet PROBIODIV a ainsi amené les participants à se poser la question de l'intégration de la biodiversité dans leur stratégie globale de développement. » commente Laure NERVI, chargée de projet Europe à la CCI de Région.

Pour Daniel SIMONATO, référent RSE à la CCI des Alpes de Haute-Provence : *« Les différents ateliers organisés dans le cadre de PROBIODIV ont été suivis par les chef.fes d'entreprise mais aussi par une partie des équipes, montrant leur implication et l'intérêt de l'opération. Depuis le début de l'année, les projets européens Alcotra (Probioliv et Circuito) ont financé également plusieurs autres actions*, toutes s'adressant à des entreprises situées dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Le lien avec les actions des CCI territoriales s'est fait naturellement car le tissu économique est très impliqué autour des thématiques RSE, avec une communauté de plus de 120 chef.fes d'entreprise. »*

Pour Estelle Viallet, Responsable QHSE à la CCI des Hautes-Alpes : *« La CCI des Hautes-Alpes a organisé en janvier et en avril 2022 une réunion de sensibilisation à la biodiversité dans le cadre de journées-terrain organisées par le Cluster Montagne (stations de ski en janvier 2022) ainsi qu'une formation sur le marketing territorial et un accompagnement à l'intégration du marketing territorial dans la stratégie de développement de l'entreprise « Brasserie Artisanale Serre-Ponçon ». Cet accompagnement, réalisé en collaboration avec la société AVEQ, en octobre et novembre dernier s'est déroulé en 4 étapes, avec une étude de l'activité de l'entreprise qui a également permis de mettre en évidence les avantages d'un partenariat avec la distillerie Lachanenche dans le cadre d'un lancement de nouveau produit, mis en test pour cette période de fin d'année. »*

« L'ARBE PACA, qui a coordonné la mise en œuvre d'actions des 5 projets du PITEM Biodiv'ALP, se félicite du travail accompli dans le cadre du projet PROBIODIV, et en particulier de la collaboration efficace avec la CCI de région et les CCI territoriales de l'espace alpin de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au vu des résultats, la dynamique du projet européen dont l'objectif était de promouvoir la biodiversité comme facteur de développement soutenable des territoires alpins mérite d'être poursuivie. Un travail de prospective est d'ores et déjà en cours pour définir les modalités de poursuite et développement de ces activités. » explique pour sa part Frédéric PETENIAN, chargé de projet Europe & projets transversaux à l'ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si les financements Alcotra se terminent en cette fin d'année, la continuité de la dynamique pourrait être assurée grâce au nouveau programme de financement étendu jusqu'en 2027. Ils permettraient de donner une suite aux actions menées et d'approfondir les pistes de solution qui ont émergées des ateliers collaboratifs, avec notamment la mise en œuvre d'une animation EIT** ou encore la formation des artisans du BTP pour les accompagner vers des « chantiers responsables ».

** Ecologie Industrielle & Territoriale

* Les autres actions menées dans le cadre des projets européens Alcotra

[MARS 2022] Une fresque du climat a rassemblé une trentaine d'élus locaux et d'entrepreneur-es afin de co-construire des solutions en lien avec la préservation de la biodiversité du territoire.

[AVRIL 2022] Un atelier de co-développement avec des acteurs du BTP a permis de trouver des exutoires aux déchets de chantier et des pistes de réemploi

[MAI 2022] Une convention d'affaires réalisée dans le cadre de l'étude EIT, un des piliers de l'Économie circulaire, a permis à 25 entreprises et acteurs publics d'échanger sur leurs « flux » en vue de donner une seconde vie à leurs déchets et de mutualiser des investissements. Près de 800 synergies ont été identifiées.

[SEPTEMBRE 2022] Des ateliers thématiques ont été organisés sur les 5 principaux thèmes issus de la convention.

À PROPOS DE BIODIV'ALP

Le Massif des Alpes Occidentales constitue le trait d'union biogéographique et transfrontalier entre les territoires français et italiens du programme ALCOTRA. Il côtoie aussi bien les sommets que le bassin méditerranéen formant ainsi un *hotspot* de biodiversité et des changements climatiques.

Ce patrimoine naturel exceptionnel génère de nombreux services dits « écosystémiques » (de production, de régulation, culturels). Ces derniers sont néanmoins extrêmement vulnérables face à l'érosion de la biodiversité et aux changements globaux d'origine anthropique (fragmentation des milieux, évolution du climat, etc.). Par exemple, les changements climatiques frappent ce Massif avec une ampleur deux ou trois fois supérieure à celle d'autres régions. Ces enjeux partagés nécessitent d'adopter une démarche commune pour répondre de manière cohérente et concertée au processus d'érosion de la biodiversité et de ses services à une échelle biogéographique pertinente.

À PROPOS D'INTERREG ALCOTRA

Interreg ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) est un programme financé par l'Union Européenne qui a pour objectif de renforcer la cohésion entre régions frontalières françaises et italiennes.

ALCOTRA est financé par le FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) et apporte son soutien aux projets qui contribuent à la croissance économique et sociale des territoires transfrontaliers franco-italiens.

Le défi d'ALCOTRA est de répondre aux besoins communs des populations voisines, en donnant vie à des initiatives qui respectent les différences culturelles, le patrimoine naturel et contribuent à l'enjeu de la transformation numérique.

Contact presse : Anne KRAMEL

Accès Presse

06 25 45 01 00 – akramel@accespresse.fr